

PV du CUFR du 14 décembre 2011

Membres présents du nouveau conseil : B Andreotti, M Apfel, C. Barriere, J Browaeys, S Chaty, P David, S Ducci, F Gallet, C Jacquard, J Jovet, A Kouchner, L Menard, C Moreau, V Repain.

Membres excusés : A. Anthore, P. Schwemling

Membres invités de l'ancien conseil: M Cazayous, S Charnoz, JP Gazeau, S Henon, FO Lacaisse (présents lors de la discussion des points 1 et 2).

Invités permanents : A Asnacios, Y Giraud-Héraud, C Hubert, C Luciani, T. Patzak, A. Sacuto

Président de séance : A. Sacuto

Secrétaire de séance : S. Chaty

1. A. Sacuto sera directeur d'UFR jusqu'au 30 mars 2012, F. Gallet s'est déclaré candidat à la direction d'UFR.

2. A. Sacuto fait un point d'information sur les dossiers importants à venir:

a. La proposition IDEX, si elle est retenue, sera formée de 4 divisions: santé et vie (40%), sciences exactes et de l'ingénieur (chimie, maths, physique) (25%), humanités, arts lettres et langues (25%) et politique publique et sciences sociales (10%).

A l'intérieur de ces divisions, des départements transversaux inter-disciplinaires seront adossés au LabeX, dont les directeurs pourraient être les directeurs des LabeX: il y a 9 labex à l'UFR de Physique, dont 2 «structurants» (UnivEarthS AIM APC IPGP direction Jaupart) + SEAM (P13, MSC, MPQ Matériaux, direction Gicquel).

b. La DGG (Délégation Globale de Gestion) est une plate-forme de ressources mise en place par l'Université, visant à confier à un gestionnaire unique les crédits des unités de recherche MPQ et MSC, quelle que soit l'origine des financements.

c. Dans la perspective du prochain plan quinquennal, le CENS a donné mandat à V van Elewyck et L Lanco pour animer les discussions sur la refonte des maquettes. Plusieurs membres présents, faisant partie des comités maquettes, font le point sur l'avancement des projets. Concernant la responsabilité de mention master: JP Gazeau quitte cette fonction, et propose S Henon pour sa succession. Le CUFR et le CENS se prononceront sur cette nomination, après un appel à candidatures dans l'UFR.

3. Constitution des Conseils (CS, CE, et BIATOS):

a. Le conseil des BIATOS sera constitué par la suite, sa composition étant pour une part définie par le règlement intérieur, et relevant pour l'autre part d'élections organisées en interne par les laboratoires.

b. Le CS et le CE seront constitués en accord avec le nouveau règlement intérieur, conformément aux statuts de l'UFR. Il est décidé qu'il sera lancé un appel a candidature

à tous les EC et Chercheurs, BIATOSS, par liste ou individuel, accompagné d'un CV et d'une profession de foi (1 page).

c. Le CUFR vote sur deux possibilités:

1. une nomination des membres des CS et CE à partir des déclarations de candidature. Dans ce cas, le CUFR trouvera un consensus pour constituer CS et CE lors de sa prochaine réunion, dans le but d'atteindre un équilibre entre axes de recherches et entre laboratoires, et d'effectuer un travail efficace entre les différents conseils de l'UFR.
2. une élection à scrutin individuel ou de liste, avec les règles suivantes: pour le CE et le CS pas plus de 2 personnes du même laboratoire, en ajoutant une parité 6A 6B pour le CS.

La proposition 1 est adoptée avec 9 voix, contre 5 pour la proposition 2.

Note: Pendant la discussion sur la constitution des conseils, plusieurs membres présents du nouveau conseil, n'avaient pas signé la feuille d'émargement du conseil d'UFR. Interrogées sur les raisons de ce refus, certaines personnes ont indiqué vouloir attendre la fin de la séance afin d'ouvrir le débat, avant la signature. En cas de non quorum, les décisions du CUFR auraient pu être invalidées. Après discussion, tous les membres présents ont décidé de signer la feuille d'émargement.